



Sport et insertion sociale : effets des stratégies éducatives sur le développement moral

Nathalie Pantaléon
Gérard Bruant

En France, après les émeutes de 1982 dans les banlieues lyonnaises, le gouvernement met en place une nouvelle politique de jeunesse : l'espace sportif devient un lieu consensuel où policiers et travailleurs sociaux, porteurs d'identités professionnelles distinctes, interviennent dans la prise en charge de la jeunesse en utilisant le sport comme moyen de socialisation. Notre premier travail a consisté à étudier les stratégies éducatives de ces professionnels : les policiers, par le biais des activités sportives, développent un modèle de socialisation de type hétéronome. Chez les travailleurs sociaux, il existe un décalage entre leurs discours et leurs pratiques. En effet, leurs discours mettent en exergue un modèle de socialisation de type autonome alors que l'analyse de leurs pratiques met en évidence une dimension idéologique totalitaire.

Notre recherche, centrée sur une approche longitudinale, concerne l'influence que ces interventions, s'appuyant sur la pratique sportive, ont sur la socialisation des jeunes au travers d'un indicateur : le développement moral. 100 jeunes garçons de 11 à 18 ans, pratiquant des Activités Physiques et Sportives avec les intervenants étudiés précédemment (50 avec les policiers, 50 avec les travailleurs sociaux), ont effectué des historiettes de situations sportives évaluant la conscience morale. Ce test a été passé en début d'activité et 10 mois plus tard. L'analyse statistique des résultats met en évidence que, quelles que soient les stratégies éducatives valorisées et l'âge des jeunes, ces derniers ont un niveau de développement moral inférieur dans le post-test. Ces résultats s'avèrent contraires aux croyances dans les vertus socialisatrices du sport et nous interrogent quant à la crédibilité des politiques de socialisation de la jeunesse en difficulté.

INTRODUCTION

L'objet de l'étude concerne l'influence des stratégies éducatives des policiers et des travailleurs sociaux sur la conscience morale en situation sportive des jeunes en difficulté. Ces acteurs pro-

fessionnels interviennent auprès des jeunes de quartiers défavorisés dans une institution de socialisation en valorisant les Activités Physiques et Sportives (APS). L'APS, objet ludique, réglementé et consensuel, est utilisée comme moyen d'éducation et est souvent présentée dans les dis-

cours politiques comme un, voire « le » moyen de prévention de la délinquance, d'insertion sociale et de re-socialisation des jeunes. Il serait le remède aux diverses formes d'inadaptation et de délinquance. Cette thématique est récurrente dans l'histoire du sport amateur et repose sur une idéologie centrée sur les positions coubertiniennes (Pantaléon, 1997). Cette réalité sociale s'appuie-t-elle sur des connaissances scientifiques ?

La justice et la morale sportives

Une étude de Duret (1993), sur l'efficacité du club sportif comme instance de socialisation auprès des jeunes âgés de huit à douze ans pratiquant le volley-ball dans des clubs, met en évidence que les volleyeurs ne respectent le règlement qu'à contrecœur. Ils le transgressent dès que la situation le leur permet. Le temps de pratique influence les conduites. Ainsi, plus le vécu dans l'activité est important, plus les pratiquants contournent les règles et dénigrent davantage qu'ils n'encouragent leurs partenaires : « à croire que l'affreux garnement qui sommeille dans le chérubin le mieux éduqué n'attend que le début du match pour se réveiller » (Duret et Augustini, 1993, p. 92).

Lors d'une étude sur la morale sportive, E. Barbreau, G. Durand et M. Durand (1984) mettent en évidence que, chez des enfants âgés de huit à douze ans, le règlement est perçu comme légitime et indispensable, mais les enfants avouent tricher. De même, l'arbitre est considéré comme indispensable, il correspond au juge, au policier ; les enfants pensent également qu'il est possible de se faire justice. Le résultat, quel que soit l'âge, justifie que l'on enfreigne les règles ; l'importance de l'enjeu concourt à rendre les relations entre partenaires difficiles.

Ces recherches appuient les travaux anthropologiques de G. Bruant (1992). La transformation des activités physiques repose sur une logique de dépassement. Les pratiquants, afin d'augmenter leurs performances, essaient d'outrepasser les règles et recherchent des secteurs encore non définis pour créer des techniques nouvelles. Les institutions dirigeantes construisent alors des règles nouvelles plus difficiles à enfreindre.

D'autres études effectuées à l'Institut National du Sport et de l'Éducation Physique ont mis en évidence que le temps de pratique favoriserait

l'accès à une morale de responsabilité. En effet, par rapport à la variable intégrité physique d'autrui, les pratiquants ayant un vécu dans l'activité ont tendance à ne pas faire jouer un joueur blessé contrairement aux débutants.

Ces résultats des études scientifiques tendent en majorité à relativiser les discours communs. Mais, dans les différents travaux présentés, aucune stratégie éducative spécifique n'avait été mise en place pour développer la socialisation des jeunes : ces études mesuraient l'influence du sport sur des indicateurs sociaux des individus. Nous allons donc nous centrer sur diverses expériences privilégiant l'influence des stratégies éducatives sur le développement moral des pratiquants, les APS servant de support à ces interventions. Bredemeier, Weiss, Shields et Shewchuk (1986) ont effectué une recherche d'une durée de six semaines dans un camp sportif d'été accueillant des enfants de cinq à sept ans. Leur protocole de recherche met en évidence deux stratégies éducatives utilisées sur deux groupes différents (trois heures d'E.P.S. par jour). Le premier modèle pédagogique est centré sur la théorie de l'apprentissage social (Bandura, 1977). Pour cet auteur, le comportement de l'individu est en grande partie déterminé par l'environnement social. Bandura explique que, par l'observation et l'imitation, tout individu et particulièrement l'enfant accroît son répertoire comportemental. Les facteurs d'apprentissage social (conditionnement, renforcement et modelage) sont utilisés.

Le second modèle pédagogique est centré sur la théorie de Haan (1983), approche interactionniste. Pour cet auteur, la morale est construite au cours de la vie sociale. De plus, un individu qui adopte une certaine conduite dans une situation donnée, ne se comportera pas nécessairement de la même façon dans une autre situation. L'aspect contextuel est une variable déterminante. Des pré-tests centrés sur les jugements moraux ont été passés aux deux groupes expérimentaux et au groupe contrôle. Les mêmes outils d'investigation ont été présentés aux enfants lors du post-test. Les résultats mettent en évidence une amélioration significative entre le pré-test et le post-test sur les deux groupes expérimentaux. Ces résultats nous interrogent : l'environnement dans lequel l'expérimentation s'est déroulée semble artificiel. En effet, pendant six semaines, les enfants évoluent dans un lieu de vie non habituel. On peut se demander si les résultats auraient été

les mêmes dans le cas où la recherche aurait eu lieu dans le milieu habituel de vie. De plus, nous pouvons également nous demander si ces résultats sont durables et donc à quels types d'influence sociale ils se rapportent. Les travaux de Debusk et Hellison (1989) amènent à réitérer les mêmes remarques. Ces auteurs ont mené une recherche sur des garçons pré-délinquants du 4^e degré lors d'un programme sportif de six semaines construit sur les théories de Bandura et de Haan dans un camp sportif d'été. Les auteurs ont trouvé à la fin du programme une évolution de la connaissance des règles et des conduites. Gibbons, Ebbeck et Weiss (1995) ont mené une étude au Canada sur les effets de la participation des enfants de niveau 4 à 6 (huit à onze ans) à des activités éducatives sélectionnées dans le programme « fair play for children » sur leur jugement moral, le raisonnement et le comportement social. L'échantillon, composé de trois groupes (contrôle, programme pour fair play uniquement en E.P.S., programme dans toutes les matières), a subi des tests en début de programme puis sept mois après. Le programme s'appuie sur les principes de l'apprentissage social (Bandura) et sur la théorie de Haan. Les résultats mettent en évidence que les deux groupes ayant suivi le programme avaient des performances supérieures à celles du groupe contrôle au post-test pour le raisonnement et l'intention morale.

En France, il est à noter peu d'évaluation des différentes actions sportives pour la jeunesse. Celles qui existent sont souvent informelles, s'appuient sur des observations empiriques des intervenants ou reposent principalement sur des critères quantitatifs. L'utilisation du sport n'est pas fondée scientifiquement, elle paraît davantage légitimée sur le plan idéologique tant au niveau des croyances que des représentations. Le discours idéologique a sa propre crédibilité : le sport fonctionne comme une idéologie et se suffit donc à lui-même, les effets n'ont pas besoin d'être mesurés. Ce constat de non évaluation a motivé notre étude : peut-on dire que les APS, le traitement que l'on en fait, soient un moyen de socialisation au travers d'un indicateur : le développement moral ?

MÉTHODE

L'étude a été menée dans des institutions de socialisation de quartiers défavorisés des villes de Bordeaux, Montpellier et Toulouse. Dans ces

associations, intervenaient soit des policiers, soit des travailleurs sociaux. Les Activités Physiques et Sportives étaient le support d'action privilégié.

Notre démarche s'inspire du modèle proposé par Le Poulitier (1990). Quatre grands principes régissent cette approche :

- la vérification de l'existence de causalité directe entre les pratiques éducatives et les modifications observées chez les jeunes.

- l'explication des différents objectifs des pratiques éducatives : ceci au travers de l'analyse des discours et des pratiques des intervenants.

- la participation étroite des intervenants : ces derniers devront donc nous signaler toutes modifications éventuelles dans la vie du jeune (décès d'un proche, exclusion d'un établissement...).

- l'analyse de la pratique en temps réel.

Dans la première partie, nous avons étudié les stratégies éducatives des intervenants (les policiers et les travailleurs sociaux) au travers des représentations et des pratiques professionnelles. Les résultats auxquels nous avons abouti mettent en évidence des stratégies différentes. En effet, dans l'analyse des discours (analyse lexicale doublée d'une analyse thématique), et des pratiques (analyse ethnographique), il apparaît que les policiers, par le biais des activités sportives, développent un modèle de socialisation de type hétéronome. Chez les travailleurs sociaux, il existe un décalage entre leurs discours et leurs pratiques. En effet, leurs discours mettent en exergue un modèle de socialisation de type autonome alors que l'analyse de leurs pratiques, si l'on se centre sur les dimensions idéologiques des pratiques éducatives développées par Beauvois (1994), met en évidence une dimension idéologique totalitaire (Pantaléon, 1997).

PLAN EXPÉRIMENTAL

100 jeunes âgés de 11 à 18 ans de sexe masculin ont été questionnés pendant leurs activités dans ces associations : respectivement 50 jeunes avec des policiers, 50 avec des travailleurs sociaux. Dans chacun de ces deux groupes, la moitié se situait dans la tranche d'âge « 11 - 13 » ans, l'autre moitié dans la tranche d'âge « 14 - 18 ans » (tableau 1).

Tableau 1 : répartition de la population par tranche d'âge et par profession de l'intervenant.

	intervenant POLICIERS	intervenant TRAVAILLEURS SOCIAUX
pré-adolescents 11 à 13 ans	25	25
adolescents 14 à 18 ans	25	25

Contrôle des variables parasites : âge des jeunes, fréquentation régulière de l'association, depuis un an aucune fréquentation régulière d'une institution de socialisation, aucune pratique autre, niveau scolaire équivalent. En ce qui concerne la variable culture, les jeunes peuvent être classés en trois catégories : jeunes nés en France mais de parents d'origine étrangère ; jeunes en situation interculturelle en France depuis moins de cinq ans ; jeunes de culture française. Or, l'étude en milieu naturel rend impossible ce contrôle. Dans chacune des catégories, le nombre des jeunes était différent. Bien que cette variable ne puisse être banalisée, le phénomène de rassemblement des populations, nous semble-t-il, atténue l'effet possible (1).

PROCÉDURE

La recherche est longitudinale. Les observations se sont déroulées en début d'activités et 10 mois plus tard. Les passations sont individuelles et ont lieu dans l'enceinte institutionnelle. Dans cette approche comparative, il nous est impossible de constituer des groupes de contrôle. En effet, on peut différencier chez les travailleurs sociaux ceux qui utilisent le sport et les activités artistiques, mais tout jeune encadré par les policiers pratique une Activité Physique et Sportive. À l'instar de Le Poultier, nous sommes conscients des limites méthodologiques de notre approche. Les résultats vont être la conséquence d'une accumulation de causes qui interagissent. En effet, les trajectoires des sujets ne sont pas forcément linéaires mais le discours commun sur les bienfaits des APS nous amène à supposer que ces trajectoires devront être orientées vers le

haut. Les résultats ne sont pas décisifs en termes de « cela est bon », « cela est mauvais » : « la raison conduit plutôt à faire des interprétations nuancées » (Le Poultier, 1990, p. 132).

OUTIL D'OBSERVATION

Nous avons proposé à chaque jeune des historiettes ; ces dernières sont utilisées dans le pré-test et dans le post-test. La consigne met le jeune en situation d'acteur. Les réponses sont ouvertes et enregistrées.

Présentation des historiettes à valeur morale

Historiette 1 : la corruption

« Pour pouvoir gagner un match, des dirigeants d'une équipe ont payé les joueurs de l'équipe adverse. Aurais-tu accepté l'argent si tu avais été un joueur de l'équipe adverse ? »

Historiette 2 : la réaction à la triche

« L'équipe, contre qui tu joues, triche. Quelle est ta réaction ? »

Historiette 3 : le respect des décisions de l'arbitre

« L'arbitre a expulsé un joueur car il trichait. Que penses-tu de la décision de l'arbitre ? »

Historiette 4 : le respect des décisions de l'arbitre

« L'arbitre a expulsé un joueur car il l'insultait. Que penses-tu de la décision de l'arbitre ? »

Historiette 5 : le respect des décisions de l'arbitre

« Tu vas marquer un but mais un joueur te tacle dans la surface de réparation. Il semble qu'il y a penalty mais l'arbitre ne le siffle pas. Quelle est ta réaction ? »

Les réponses ont été retranscrites puis analysées. 100 entretiens correspondant à 100 jeunes dans le pré-test, 100 entretiens dans le post-test correspondant aux mêmes jeunes interviewés dans le pré-test.

Les discours des sujets sont analysés et codifiés en utilisant les cinq niveaux de la théorie de Haan (2). Par exemple, dans l'historiette 1 « la

corruption », les cinq niveaux distingués sont les suivants :

- niveau 1 : Je prends l'argent, même si je n'en ai pas besoin pour vivre. Je verrai après ce que j'en ferai.

- niveau 2 : Si l'on me donne de l'argent, et si j'en ai besoin, je les laisse gagner. Je te laisse obtenir ce que tu veux et tu me laisses obtenir ce que je veux.

- niveau 3 : Je n'accepte pas l'argent car je ne peux pas trahir les joueurs de mon équipe.

- niveau 4 : Je n'accepte pas l'argent, il faut suivre les règles. Je dois faire ce que me dit mon entraîneur et accepter les décisions des officiels.

- niveau 5 : Je n'accepte pas l'argent. Un dialogue doit être instauré entre les deux équipes et leurs dirigeants pour discuter de ce problème.

Une analyse de variance a été effectuée sur chaque historiette et sur la somme de ces dernières : il s'agit d'un plan mixte avec un facteur groupe à quatre niveaux (jeunes avec les policiers et jeunes avec les travailleurs sociaux ; jeunes âgés de 11 à 13 ans et âgés de 14 à 17 ans) et un facteur à mesures répétées (en début et en fin d'activité).

RÉSULTATS

Historiette 1

Il existe un effet de la variable moment ($F(1,96) = 4,049, p = .047$) : dans le pré-test, la moyenne (3,27) est plus élevée que dans le post-test (3,03) (figure 1).

Quels que soient les intervenants et la tranche d'âge à laquelle les sujets appartiennent, elles les amènent à effectuer leur choix en se souciant uniquement des coéquipiers pour soutenir des relations harmonieuses.

Historiette 2

Il existe un effet au niveau de l'interaction moment - âge ($F(1,96) = 11,831, p = .0009$). Les pré-adolescents ont une moyenne plus basse dans le post-test que dans le pré-test (2,68 contre 3,2). Il apparaît le phénomène inverse chez les adolescents (2,72 dans le pré-test contre 3,1 dans le post-test) (figure 2).

Figure 1 : résultats de l'historiette 1 en fonction du moment

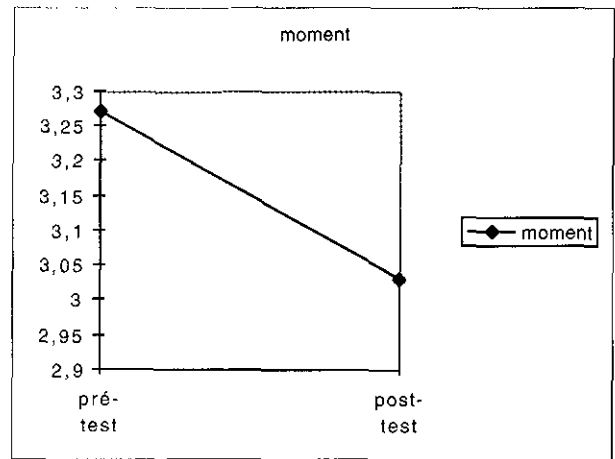
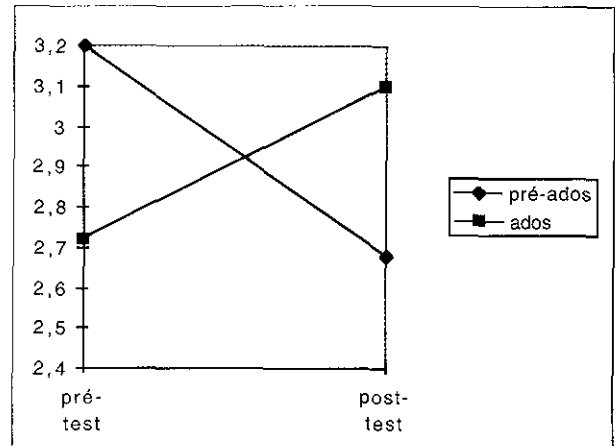


Figure 2 : résultats de l'historiette 2 en fonction du moment et de l'âge

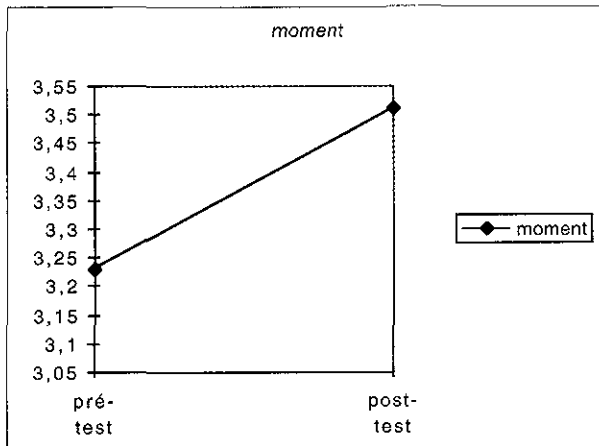


L'expérience amène les pré-adolescents vers l'établissement d'échanges équivalents, alors que les adolescents décident en moyenne d'adopter une décision commune avec leurs partenaires. Le raisonnement en fonction de la tranche d'âge est différent : d'une décision collective à une justice personnelle pour les pré-adolescents et inversement pour les adolescents.

Historiette 3

Il existe un effet de la variable moment ($F(1, 96) = 4,97, p = .0281$) : l'évaluation du pré-test (moyenne = 3,23) est inférieure à celle du post-test (moyenne = 3,51) (figure 3).

Figure 3 : résultats de l'historiette 3 en fonction du moment



Les notes sont situées entre le niveau 3 et 4. La nécessité du respect de l'arbitre et de ses décisions s'imposent avec l'expérience sportive. En effet, dans le pré-test, en moyenne les jeunes pensent qu'il ne faut pas tricher car l'arbitre nous pénalise et l'on pénalise ainsi les partenaires ; dans le post-test, l'accent est mis sur l'intérêt commun au travers des régulateurs externes. Quoi qu'il en soit, le fait de respecter n'est pas incompatible avec des conduites de dépassement des règles.

Historiette 4

Les notes situées entre le niveau 3 et 4 tendent vers ce dernier niveau.

Historiette 5

Les notes situées entre le niveau 2 et 3 tendent principalement vers le 3. Une tendance à l'augmentation apparaît chez les adolescents. Les

jeunes oscillent entre une réponse centrée sur un principe d'échange « tu me tacles, je te tacle » et sur un principe de soutien de relations harmonieuses entre équipiers, de crainte que l'équipe se fasse sanctionner.

Les moyennes obtenues sont les plus faibles si l'on compare avec toutes les autres historiettes. Nous pouvons faire l'hypothèse que le fait que les jeunes soient directement concernés et l'enjeu de la situation ont un effet sur ce résultat.

Résultats globaux sur la somme des historiettes

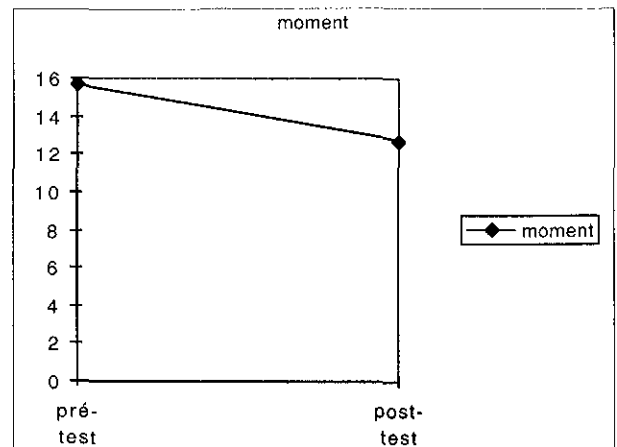
Considérant que chaque niveau de la théorie de Haan correspond à une variable ordinale, nous avons additionné pour chaque sujet les résultats aux historiettes.

Il existe un effet du moment ($F(1, 96) = 78,602, p = .0001$). Dans le pré-test, les moyennes sont plus élevées que dans le post-test (15,63 contre 12,72) (figure 4).

Globalement, l'expérience sportive entraîne une régression de la conscience morale dans les situations sportives.

Il existe un effet de l'interaction moment - âge ($F(1, 96) = 6,706, p = .0111$). Les pré-adolescents dans le pré-test ont une moyenne supérieure au post-test (16,1 contre 12,34) ; il en est de même

Figure 4 : résultats de la somme des historiettes en fonction du moment



pour les adolescents (15,16 contre 13,1) ; la régression est plus forte chez les pré-adolescents que chez les adolescents (figure 5).

Il apparaît un effet de l'interaction encadrement - âge ($F(1, 96) = .6,095, p = .0153$). Les pré-adolescents pris en charge par les travailleurs sociaux ont une moyenne inférieure aux adolescents (13,66 contre 14,64), phénomène inverse dans le groupe des policiers (moyenne des pré-adolescents = 14,78 contre 13,62 chez les adolescents) (figure 6).

Figure 5 : résultats de la somme des historiettes en fonction du moment et de l'âge

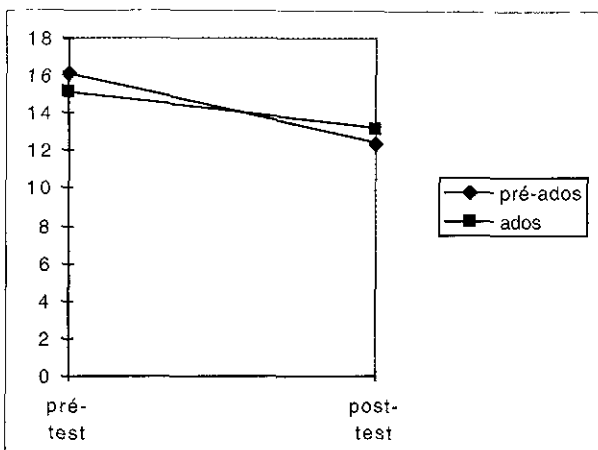
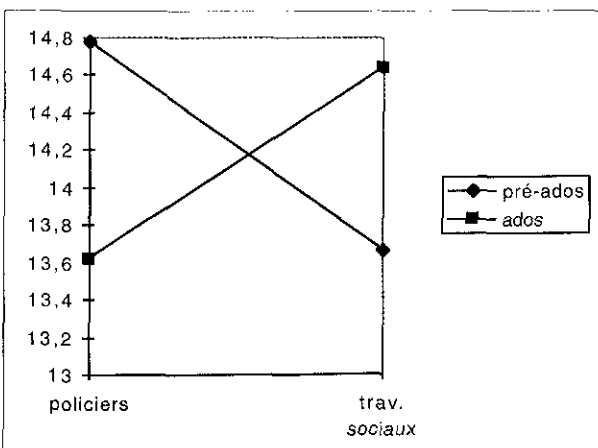


Figure 6 : résultats de la somme des historiettes en fonction de l'âge et de l'encadrement



Au niveau du résultat sur la conscience morale dans les situations sportives, les stratégies éducatives développées par les travailleurs sociaux semblent convenir davantage aux adolescents plus qu'aux pré-adolescents ; le phénomène inverse est à noter chez les policiers. Quels que soient les intervenants et la tranche d'âge à laquelle les sujets appartiennent, elles les amènent à effectuer leur choix en se souciant uniquement des coéquipiers pour soutenir des relations harmonieuses.

Les résultats des tests d'historiettes montrent globalement que les jeunes, au niveau du développement moral, valorisent, soit, la prise en compte des intérêts des partenaires, soit, l'importance des régulateurs externes pour privilégier les intérêts communs.

DISCUSSION

Les résultats des historiettes mettent en évidence une non-augmentation du développement moral des jeunes que ce soit dans la vie sociale ou dans la vie sportive. Il est à souligner une régression au niveau du développement moral concernant les historiettes sur le sport. Ces résultats vont dans le sens des travaux de Duret (1993). Les réponses aux historiettes, tout comme dans l'étude de Barbereau, G. Durand et M. Durand (1984) mettent en évidence que l'importance de l'enjeu concourt à modifier les attitudes.

On peut cependant noter que nos résultats se différencient des résultats obtenus par Bredemeier, Weiss, Shields et Shewchuk (1986), Debusk et Ellison (1995), Gibbons, Ebbeck et Weiss (1995). Dans les recherches ci-dessus nommées, l'environnement, dans le cas des deux premières recherches était un camp sportif ; les jeunes sont ainsi sortis de leur contexte ; en outre, un programme sportif réfléchi est mis en place. Or, les actions observées ne se situent pas dans ce cadre.

L'influence des stratégies éducatives nous permet de relativiser ces résultats. En effet, les stratégies employées par les policiers sont moins efficaces pour les pré-adolescents alors que celles développées par les travailleurs sociaux sont moins efficaces pour les adolescents en ce

qui concerne le jugement moral dans les situations sportives. Ce résultat peut être expliqué comme suit : si l'on se centre sur les travaux de Piaget (1932), nous pouvons remarquer que les adolescents ont atteint un certain niveau de développement moral permettant un encadrement moins centré sur des mises en situation rigides.

En outre, ces résultats peuvent être aussi influencés par la dynamique groupale. En effet, outre les effets d'une prise en charge, les jeunes évoluent dans un groupe ; entre l'individu et le groupe, se développent des sentiments d'engagement. Les niveaux d'engagement se modifient au fil du temps (Levine et Pavelchack, 1990). Dans la mesure où les jeunes se retrouvent entre eux, il est, pour les intervenants, plus difficile de modifier l'attitude d'un groupe que celle d'un individu isolé.

Nos résultats montrent une inefficacité relative de ces interventions, que les professionnels soient des policiers ou des travailleurs sociaux. Notre travail, nous le rappelons, s'est centré sur le jugement moral des jeunes et non sur les conduites. Leur environnement familial, bien qu'il s'inscrive dans un milieu social identique, peut varier : pratiques éducatives parentales, compositions de la famille différentes... Ces variables, non contrôlées, nous amènent à relativiser l'effet de l'intervention des acteurs professionnels.

Quoi qu'il en soit, les résultats de notre étude nous conduisent à nous interroger : ne devrait-on pas modifier les orientations des actions ? Par sa réalité mythique, l'activité sportive apparaît comme un objet privilégié ; c'est le mythe de la démocratie pure à partir de laquelle on peut fonder des différences sur des bases plus naturelles. C'est un moyen idéal de reproduction de la société. Le mythe du renouveau véhicule des ritualisations : l'épreuve, l'effort, la souffrance. Le sport est envisagé comme un moyen de purification et d'accession à un nouveau statut. Le mythe sportif est une solution pratique pour les politiques.

Les résultats doivent être ainsi relativisés. Doit-on réellement attendre une efficacité de cette activité en elle-même ? On ne peut nier que les APS, comme une autre activité, soient un mode d'entrée en relation avec d'autres individus. Pour les intervenants, il est un moyen de connaître les jeunes ; pour ces derniers, il est un moyen de lier des connaissances. Il est alors plus juste de considérer le sport comme un outil de communication et non comme un moyen en soi.

Nathalie Pantaléon
Laboratoire de Recherche en APS, EA 2044
UFR-STAPS, Toulouse

Gérard Bruant
UFR-STAPS
Paris X-Nanterre

NOTES

- (1) Cette variable a été prise en compte (logiciel statistique effectuant des corrections) ; les résultats montraient une influence minime.
- (2) Haan construit sa théorie en valorisant trois dimensions : l'équilibre moral, le dialogue moral, la vérité morale. Ces dernières permettent de mettre en évidence que la morale est une manière d'équilibrer les intérêts individuels et ceux d'autrui. Cinq niveaux de développement moral sont distingués, chacun associé à un équilibre moral particulier (Shields et

Bredemeier, 1984). Au niveau 1, l'équilibre moral est perçu comme un moyen permettant au sujet d'obtenir ce qu'il désire. Au niveau 2, il est posé sur un principe de l'échange. Dans le niveau 3, il est recherché afin d'accéder à des relations sociales harmonieuses. Dans le quatrième niveau, l'équilibre moral est caractérisé de manière objective, les régulateurs externes sont favorisés. Au niveau 5, les besoins et les intérêts de toutes les parties concernées sont considérées : ainsi, l'équilibre moral peut être atteint.

BIBLIOGRAPHIE

- BANDURA A. (1977). – **L'apprentissage social**. Bruxelles : Pierre Mardaga.
- BARBREAU E., DURAND G. et DURAND M. (1984). – Contribution à l'étude de la morale sportive chez l'enfant de 5 à 12 ans. **STAPS**, n° 9, p. 31-37.
- BEAUVOIS J.L. (1994). – **Traité de la servitude libérale. Analyse de la soumission**. Paris : Dunod.
- BREDEMEIER B., WEISS M., SHIELDS D. et SHEWCHUK R. (1986). – Promoting moral growth in a summer sport camp : the implementation of theoretically grounded instructional strategies. **Journal of Moral Education**, vol. 15, n° 3, p. 212-220.
- BRUANT G. (1992). – **Anthropologie du geste sportif. La construction sociale de la course à pied**. Paris : PUF.
- DEBUSK M. et HELLISON D. (1989). – Implementing a physical education self-responsability model for delinquency-prone youth. **Journal of Teaching in Physical Education**, n° 8, p. 104-112.
- DURET P. (1993). – **L'héroïsme sportif**. Paris : PUF.
- DURET P. et AUGUSTINI M. (1993). – **Sports de rue et insertion sociale**. Paris : INSEP publications.
- GIBBONS S., EBBECK V. et WEISS M. (1995). – Fair play for kids : effects on the moral development of children in physical education. **Research Quarterly for Exercise and Sport**, vol. 66, n° 3, p. 247-255.
- HAAN N. (1983). – An interactionnal morality of every day life, in N. Haan, R. Bellah, P. Rabinow, W. Sullivan (eds), **Social science as moral inquiry**, New York, Columbia University Press, p. 218-250.
- LE POULTIER F. (1990). – **Recherches évaluatives en travail social**. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble.
- LEVINE J.M. et PAVELCHAK M.A. (1990). – Conformité et obéissance, in S. Moscovici (ed), **Psychologie sociale**. Paris : PUF, p. 25-50.
- PANTALEON N. (1997). – **La socialisation par la pratique sportive dans le cadre des politiques de prévention de la délinquance : effets des stratégies éducatives sur le développement moral**, Thèse de Doctorat en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives, Université de Toulouse III.
- PIAGET J. (1932). – **Le jugement moral chez l'enfant**. Paris : PUF.